

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	7
01 ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.....	8
1. Réseaux d'enseignement.....	8
1.1 Le réseau officiel.....	8
1.2 Le réseau libre.....	9
1.3 Niveaux d'enseignement et obligation scolaire.....	9
2. Enseignement ordinaire VS Spécialisé.....	10
2.1 Ordinaire.....	10
Formes et sections.....	10
Degrés.....	10
Années complémentaires.....	13
2.2 Spécialisé.....	14
Type.....	15
Forme.....	15
2.3 De l'enseignement ordinaire au spécialisé.....	15
2.4 Du spécialisé à l'enseignement ordinaire.....	16
2.5 Intégration scolaire.....	17
Principe.....	17
Public cible.....	17
Procédure.....	18
Modalités de fonctionnement.....	18
Fin de l'intégration.....	19
3. Plein exercice VS alternance.....	20
4. Certification par unités (CPU).....	20
4.1 Objectif.....	21
4.2 Public cible.....	21
4.3 Organisation.....	21
5. Organisation de l'enseignement pour les primo-arrivants.....	22
Définitions.....	22
Organisation.....	23
Intégration progressive.....	24
Admissibilité dans une année d'études.....	24
6. Gratuité de l'enseignement.....	24
6.1 Principe : la gratuité.....	24
6.2 Exception : paiement de certains frais.....	25
Frais scolaires.....	25
Frais extrascolaires.....	26
Frais à caractère facultatif.....	26
6.3 Organisation des aspects financiers de la scolarité.....	27
Principe.....	27
Informations liées à la gratuité et aux frais.....	27
Estimation des frais réclamés.....	27
Décomptes périodiques.....	27
En cas de non-paiement : le recouvrement des frais impayés.....	28
6.4 En cas de problème.....	28
Procédure.....	28
Sanction.....	28
02 INSCRIPTION.....	30
1. Obligation d'information.....	30
1.1 Projet éducatif.....	30
1.2 Projet pédagogique.....	30
1.3 Projet d'établissement.....	30
1.4 Règlement des études.....	31
1.5 Règlement d'ordre intérieur (ROI).....	31
1.6 Gratuité scolaire.....	32
2. Formalités liées à l'inscription en 1 ^{ère} année.....	32
2.1 Formulaire unique d'inscription (FUI).....	33
2.2 Première période d'inscription.....	33
2.3 Attribution des places par l'établissement.....	33
Dans une école présumée incomplète.....	34

Dans une école incomplète.....	34
Dans une école complète.....	34
2.4 Attribution des places par la CoGI.....	36
2.5 Deuxième période d'inscription.....	37
2.6 Tableau récapitulatif des dates pour l'année scolaire 2024-2025.....	38
3. Formalités liées à l'inscription dans les autres années.....	38
3.1 Délai d'inscription.....	38
3.2 Inscription d'un élève mineur.....	39
3.3 Inscription d'un élève majeur.....	39
Réinscription obligatoire.....	39
Signature d'un écrit.....	39
3.4 Inscription d'un élève tripleur.....	40
3.5 Inscription à l'essai.....	40
3.6 Spécificités pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	40
3.7 Spécificités pour l'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	40
4. Refus d'inscription.....	41
4.1 Refus d'inscription en première année.....	41
4.2 Refus d'inscription dans toute année.....	41
4.3 Refus de réinscription.....	42
4.4 Spécificités pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	42
Inscription d'un élève exclu d'une école subventionnée.....	42
En cas de refus d'inscription.....	42
Refus de réinscription.....	43
4.5 Spécificités pour l'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	43
En cas de refus d'inscription.....	43
Refus de réinscription.....	43
03 LA SANCTION DES ETUDES.....	44
1. Conseil de classe.....	44
2. Évaluations.....	44
2.1 Types d'évaluation.....	44
Les évaluations formatives.....	44
Les évaluations sommatives.....	45
Les évaluations certificatives.....	45
2.2 Programmes.....	45
3. Examens et conditions de réussite.....	46
3.1 Organisation des examens.....	46
3.2 Règles particulières.....	46
3.3 Aménagements raisonnables.....	46
3.4 Seuil de réussite.....	47
3.5 Communication des résultats et consultation des copies.....	48
Le principe.....	48
Publicité des documents administratifs.....	48
4. Décisions du conseil de classe.....	49
4.1 Attestations d'orientation.....	49
4.2 Certification des études.....	50
Certification dans le 1 ^{er} degré.....	50
Certification dans le 2 ^e degré.....	51
Certification dans le 3 ^e degré.....	51
Certification en fin de 7 ^e année.....	52
Autres certificats ou attestations.....	53
5. Recours.....	53
5.1 Définition.....	53
5.2 Motifs valables.....	54
5.3 Recours interne.....	56
5.4 Recours externe.....	57
Par voie électronique via « Mon Espace » (E-recours).....	58
Par courrier recommandé.....	58
5.5 Autres types de recours.....	60
Conseil d'État.....	60
Tribunaux de l'ordre judiciaire.....	61
Recours devant la Commission d'accès aux documents administratifs.....	61
04 CONDITIONS D'ADMISSION ET CHANGEMENTS EN COURS D'ETUDES.....	62
1. Conditions d'admission dans une année d'études.....	62
1.1 Délivrance des attestations d'orientation.....	62
1.2 Passage d'une année à l'autre.....	62

Dans le premier degré	63
premier degré commun	63
premier degré différencié	63
Dans le deuxième degré	64
Pour passer en 3 ^e G, T ou A	64
Pour passer en 3 ^e P	64
Pour passer en 4 ^e G, T ou A :	64
Pour passer en 4 ^e P	65
Dans le troisième degré	65
Pour passer en 5 ^e G, T ou A	65
Pour passer en 5 ^e P	65
Pour passer en 6 ^e G, T ou A	66
Pour passer en 6 ^e P	66
Pour passer en 7 ^e	66
1.3 Cas où l'avis du conseil d'admission est requis	66
En 4 ^e année	67
En 5 ^e année	67
Passages vers une orientation d'études musicales	67
Pour l'obtention du certificat de qualification	67
2. Changer d'établissement scolaire	68
2.1 Dans le premier degré	68
Principe	68
Motifs	68
Raisons liées à la force majeure ou à l'absolue nécessité	68
2.2 Dans les deuxième et troisième degrés	69
3. Changer de forme d'enseignement	69
3.1 Dans le premier degré	69
3.2 Dans les deuxième et troisième degrés	70
4. Changer d'option	70
4.1 Au 1 ^{er} degré	70
4.2 Aux 2 ^e et 3 ^e degrés	70
05 DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE	72
1. Obligation scolaire	72
1.1 Obligation à temps plein	72
1.2 Obligation à temps partiel	73
1.3 Fréquentation scolaire et notion d'élève régulier	73
Élève régulier	73
Élève libre	73
2. Droit à un climat scolaire serein – le bien-être de l'élève	74
3. Absentéisme	74
3.1 Absences justifiées légalement	74
3.2 Absences justifiées par le directeur	76
3.3 Absences non justifiées	76
4. Décrochage scolaire	77
4.1 Démarches au sein de l'école	77
Accompagnement de l'élève	77
Notification aux parents de l'élève	77
Convocation de l'élève et ses parents	77
Perte du statut d'élève régulier	78
Récupération du statut d'élève régulier	78
4.2 Signalement au service du Droit à l'instruction	78
4.3 Dispositifs de lutte pour l'accrochage scolaire	79
Service des équipes mobiles	79
Service de médiation scolaire	79
Dispositif interne d'accrochage scolaire	80
Services d'accrochage scolaire	81
Concertation entre les acteurs scolaires et non scolaires	82
Signalement au Service d'Aide à la jeunesse (SAJ)	82
5. Règlement d'ordre intérieur et mesures disciplinaires	83
5.1 Dans l'enseignement subventionné	83
5.2 Dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	83
5.3 Dispositions obligatoires	84
5.4 Implication des nouvelles technologies	85
6. Sanctions	85
6.1 Procédure disciplinaire	85
6.2 Exclusion provisoire	86

6.3	Exclusion définitive	87
	Motifs d'exclusion	87
	Procédure d'exclusion définitive.....	87
	Réinscription de l'élève exclu.....	89
	Recours internes contre une décision d'exclusion définitive	90
	Recours externes contre une décision d'exclusion définitive	91
6.4	Refus de réinscription	91
6.5	Désinscription et renvoi officieux.....	92
06	SERVICES D'AIDE POUR LE JEUNE EN DIFFICULTE	93
1.	Centres psycho-médico-sociaux (PMS).....	93
2.	Services de médiation scolaire.....	93
3.	Services d'action en milieu ouvert (AMO)	94
4.	Services d'aide à la jeunesse (SAJ)	94
5.	Autres services.....	95
5.1	SAS	95
5.2	Écoles de devoirs	95
5.3	Équipes mobiles	95
5.4	Assistance en justice et/ou psychologique.....	95
07	ENSEIGNEMENT A DOMICILE.....	96
1.	Enseignement ordinaire à domicile	96
2.	Enseignement spécialisé dispensé à domicile.....	97
	GLOSSAIRE	98
	SOURCES JURIDIQUES.....	99
	ANNEXES.....	103
	CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....	116
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ	116